Bienvenue

AU CENTRE ORTHOPÉDIQUE DE DRACY-LE-FORT



MON PASSEPORT AMBULATOIRE

	`
Mon praticien :	
Numéro de téléphone du secrétariat :	
Date de consultation d'anesthésie :	
Date et heure de l'intervention :	
Je réalise ma préadmission en sortant de la consultation de chirurgie	
Vous serez contacté la veille de votre hospitalisation pour confirmer l'horaire de votre entrée et vous communiquer les dernières consignes.	
En cas d'urgence, vous pouvez nous contacter au 03.85.87.55.00 OU au 03.85.87.55.40 (service chirurgie) en dehors des heures d'ouverture.	





Mon parcours de soins

1

1. Avant de quitter le domicile le jour de mon intervention

- Consignes préopératoires
- · Respecter les consignes de jeun transmises par le praticien
- Retirer vernis à ongles, bijoux, piercings, faux-ongles, maquillage, lentilles de contact, arrêt du tabac
- · Réaliser une douche avec du savon doux (flacon neuf)
- · S'habiller de vêtements propres
- · Respecter les consignes de dépilation PAS DE RASAGE
- · Selon les consignes données par le médecin anesthésiste, prendre ou non le traitement habituel

2

2. Mon arrivée à l'établissement

- Je me rends au bureau des admissions pour présenter mes documents d'entrée.
- L'équipe paramédicale en charge de mon séjour m'accompagnera ensuite jusqu'à ma chambre pour :
- Mise en place du bracelet d'indentification
- Port de la tenue de bloc
- · Contrôle ultime du respect des consignes préopératoires
- Transfert au bloc PATIENT DEBOUT accompagné par un brancardier

3. Mon séjour

Objets de valeur :

• D'une manière générale, n'apportez pas vos objets de valeur ou de sommes importantes en espèce. En cas d'oubli ou d'entrée en urgence, vous pourrez les déposer dans le coffre individuel disponible dans chaque chambre.

Culte:

· Vous pouvez demander la venue d'un représentant de votre culte en vous adressant auprès du personnel soignant.

• Accompagnant :

• La présence d'un accompagnant aux côtés du patient dans les chambres particulières est autorisée après accord du personnel soignant et du médecin. L'accompagnant devra respecter les règles du service.

Horaires et visites :

· Notre établissement accepte les visites de 14H à 20H

Mon parcours de soins

4

4. Après mon intervention

- Je suis pris en charge par l'équipe paramédicale du service :
- Une collation ou un plateau froid est servi (selon choix de la prestation)
- · Une aide au lever est assurée par l'infirmière
- Je remets mes effets personnels
- Le praticien peut me rendre visite et décidera de l'heure de ma sortie. Celleci est effective après validation par l'infirmière. Si mon état le nécessite, mon praticien peut décider d'une nuit d'hospitalisation.

5

5. La sortie

Consignes de sorties

Je dois OBLIGATOIREMENT être accompagné pour la sortie et une personne est présente la première nuit avec moi.

Avant de partir, on me remet :

- Une / des ordonnances de sortie
- · La lettre de liaison
- Un rendez-vous ultérieur
- · Un bulletin de sortie
- Un numéro d'appel en cas d'urgence ou de problème
- · Un questionnaire de satisfaction

Je quitte le service après passage dans le bureau des infirmières.

- Je ne conduis pas
- Je m'assure d'avoir un téléphone à proximité en cas de besoin
- Je prends du repos, évite les efforts et m'assure de ne pas boire d'alcool ou fumer/vapoter pendant douze heures
- Je suis le traitement ordonné par mon praticien

6

6. Le retour à domicile

- · Je rentre me reposer
- Le lendemain, je suis joignable car l'infirmière m'appellera pour prendre des nouvelles et contrôler que je vais bien

En cas d'intervention la veille d'un week-end ou jour férié, je serai contacté entre 48 et 72 heures après mon hospitalisation.

Questionnaire e-satis

Quelques semaines après mon hospitalisation, je reçois automatiquement par e-mail, un lien vers un questionnaire sécurisé et anonymisé. Je peux donner en quelques minutes mon avis sur l'accueil dans l'établissement, la prise en charge, la chambre, les repas, l'organisation de la sortie.

Mon mémo

Les documents essentiels à prendre avec moi

● Ma pièce d'identité□
• Ma carte vitale
• Ma carte de mutuelle
• Le consentement éclairé
ullet Un moyen de paiement $lacksquare$
ullet Mes ordonnances de traitement $oxdot$
ullet Mes bilans prescrits par le praticien $oxdaps$
ullet Le livret de famille (pour les mineurs) $oxday$
$ullet$ L'autorisation d'opérer signée par les deux représentants légaux (pour les mineurs) \Box
• L'autorisation d'opérer signée par le tuteur (patient



Je n'oublie pas non plus

- Des vêtements confortables
- Les boîtiers de rangements de mes lunettes, lentilles, appareils auditifs, prothèses dentaires

Je m'assure que

• Une personne est prévenue et me raccompagnera lors de ma sortie



> Dossier Médical Partagé (DMP)

Le Dossier Médical Partagé (DMP) est un espace de stockage sécurisé de données personnelles médicales (ordonnances, comptes rendus d'hospitalisation ou d'examens biologiques, etc.). Il me permet de partager ces informations avec les professionnels qui me prennent en charge. On me demandera si je suis d'accord (Formulaire FOR-DP-18) pour que mon DMP soit alimenté et consulté au cours de mon séjour car le Système d'Information Hospitalier du centre orthopédique est un logiciel DMP-compatible.



> Identité Nationale de Santé (INS)

L'Identité Nationale de Santé (INS) permet de référencer les données de santé avec une identité unique, pérenne, partagée par l'ensemble des professionnels du monde de la santé = Identité fiable & Qualité de la prise en charge



> La protection de mes données personnelles

En tant qu'établissement de santé, le Centre Orthopédique collecte et conserve des données sur votre santé nécessaire au diagnostic et à votre prise en charge dans cette clinique. Si vous souhaitez des précisions vous pouvez nous contacter à dif.contact.usager@vivalto-sante.com

Le Groupe Vivalto Santé

Créé en 2009 par Daniel CAILLE, Vivalto Santé devient l'un des acteurs majeurs de l'hospitalisation en Europe. Il est constitué d'un réseau de 100 établissements de santé répartis dans 6 pays (France, Suisse, Portugal, Espagne, Tchéquie et Slovaquie) au sein desquels travaillent près de 6 500 praticiens et plus de 20 000 salariés. En France, Vivalto Santé compte 53 établissements ; ce qui en fait le troisième acteur de l'hospitalisation privée. Depuis plus de 12 ans, Vivalto Santé connaît une croissance significative grâce à sa stratégie d'acquisition. Le Groupe tire son attractivité d'un modèle d'entreprise unique : « la Troisième Voie ». Ce modèle est fondé sur un partenariat médical et capitalistique regroupant à la fois les praticiens du Groupe et des investisseurs financiers pour une gouvernance partagée. Cette approche spécifique permet d'associer les praticiens aux décisions stratégiques des établissements dans lesquels ils exercent.

Le Groupe Vivalto Santé est le 1er groupe de cliniques privées à s'être engagé dès septembre 2020 dans une démarche d'entreprise à mission en inscrivant dans ses statuts, sa raison d'être au service des patients tout au long de leur parcours de soins et tout au long de leur vie. Six engagements ont été pris qui concernent le système de gouvernance partagée avec le corps médical, la prise en charge globale de tous les patients sur ses territoires, l'inclusion des professionnels et la pérennité de l'entreprise. Par ailleurs, le Groupe Vivalto Santé s'est engagé à maîtriser son empreinte environnementale et fait de l'innovation et de la Recherche des priorités au profit des patients, des médecins et des salariés.

Site web: https://www.vivalto-sante.com/

Plan de l'établissement et accès



• EN VOITURE:

- De Chalon ou de l'autoroute A6 (Sortie Nord): Prendre la direction d'Autun, Continuer sur environ 2 kilomètres, Puis tourner à gauche au carrefour indiquant Dracy-le-Fort Centre Orthopédique.
- EN BUS:
- Nav Ouest

Numéros utiles

Accueil: 03 85 87 55 00

• Service d'ambulatoire : 03 85 87 55 40

Coordonnées

Centre Orthopédique de Dracy-le-Fort 2, rue du Pressoir – 71640 Dracy le Fort

Tél: 03.85.87.55.00

www.centreorthopedique-dracy.vivalto-sante.com

